

**Réunion du CODERST du 25 février 2016**

<b>Commune d'implantation</b>	<b>Demandeur</b>	<b>Nature de la demande</b>	<b>Avis du CODERST</b>
<b>LAVAL</b>	<b>ARS</b>	Déclaration d'insalubrité d'un immeuble situé 18 place Saint Tugal à Laval	favorable
<b>LESBOIS</b>	<b>EARL CHEVALIER</b>	Demande de dérogation pour l'extension d'un bloc de traite, situé à moins de 50 mètres de deux tiers, « Rue des Sabotiers » à Lesbois	favorable
<b>MONTAUDIN</b>	<b>EARL DESTOUCHES</b>	Demande de dérogation pour la construction d'un bloc de traite à moins de 100 mètres de tiers, au lieu-dit « La Forge » à Montaudin	favorable
<b>PEUTON</b>	<b>GAEC de la Marche</b>	Demande de dérogation pour la construction d'un silo couloir à fourrage à moins de 100 mètres d'un tiers, au lieu-dit « La Bouguelière » à Laigné	favorable
<b>LIGNIERES ORGERES</b>	<b>GAEC des Noës</b>	Demande de dérogation pour l'exploitation de bâtiments d'élevage bovin situés à moins de 100 mètres de trois tiers, au lieu-dit « Les Noës » à Lignéres Orgères	favorable